



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 25 Octobre 2018
CR N° 10**

Présent (es) : Mesdames PETIT LETURGEZ Michèle - PUDELKO Françoise
Messieurs LENOACH Guy - LUCCHESI Anthony –

Excusé(es) : Mesdames CORMERAIS Martine –MEKSZ Aniko - VANEY Nolwenn
Monsieur GILBERT Cédric

Invité(es) : Mesdames FERRER Ghislaine -TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

INFOS : Les finales de secteur de la Coupe de France Régionale et Départementale se joueront le dimanche 24 février et non le dimanche 17 février 2019. Appels à candidature pour l'organisation de ces finales.

CHEVILLY : La COC s'en tiendra aux règlements fédéraux. La mixité n'est maintenue que jusqu'en -13 ans.

VALENTON : concernant les brulages, ils sont appliqués à l'ensemble de la compétition. Donc pour un championnat à 2 phases c'est le nombre total de match divisés par 2, en cas de chiffres à décimal, il est arrondi au chiffre entier supérieur.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Villeneuve le Roi HB 2 / Elan Chevilly Larue du 06-07/10/2018 :

La COC demande aux 2 clubs de s'entendre sur une date de report. La rencontre doit être jouée avant la fin des matches aller.

5^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Stella St Maur HB 3 / Chennevières HBC du 13/10/2018 :

ST MAUR : Le Joueur Jean-Bernard GAUDELET n'est pas qualifié à la date de la rencontre, en conséquence vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

Rencontre Paris Université Club 1F / CS Valenton 2 du 17-18/11/2018 :

Paris UC : Merci de conclure rapidement

MOINS DE 15 ANS

Poule H : Le délayage de la Poule H aura lieu à Maisons-Alfort au lieu de Créteil

Poule K : Lire L'Hay-les-Rose 2 à la place de Maisons-Alfort

Vous trouverez en annexe le 3^{ème} délayage du 17/18 novembre 2018 mis à jour.

Durée des rencontres :

Poule de 3 : 2 x 12 minutes – 5 minutes de pause – exclusion 1 minute

Poule de 4 : 1 x 20 minutes – exclusion 1 minute

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Paris Université Club 3 / US Fontenay HB du 20/10/2018 :

Paris UC : La Joueuse Louisiana DRAGIN n'est pas qualifiée à la date de la rencontre, en conséquence vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

Rencontre Paris Université Club 3 / Paris Université Club 4 du 17-18/11/2018 :

Paris UC : Merci de conclure rapidement

Rencontre Paris Sport Club 4 / US Villejuif du 17-18/11/2018 :

Paris SC : Merci de conclure rapidement

MOINS DE 18 ANS

Les équipes de CHENNEVIERES – KREMLIN BICETRE 2 – ALFORTVILLE redescendent en département à la suite des délayages Régionaux et intégreront la poule haute du championnat départemental.

Délayage à VALENTON : La COC prend note du changement d'horaire, le délayage débutera à 15h30

Il manque toujours 2 salles pour ce délayage.

En annexe le délayage mis à jour

Durée des rencontres :

Poule de 3 : 2 x 12 minutes – 5 minutes de pause – exclusion 1 minute

MOINS DE 15 ANS

Rencontre Stella St Maur HB 2 / US Ivry HB du 20-21/10/2018 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au mercredi 14 novembre 2018 à 18h45 au gymnase Rabelais à St Maur, compte tenu du stage départemental. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

COUPE DU VAL DE MARNE

MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

Proposition manquante :

Entente Plesséenne HB / ES Sucy

MOINS DE 17 ANS

Rencontre CS Valenton / US Créteil HB 2:

La rencontre aura lieu le mardi 20 novembre 2018 à 19h30.

Rencontre US Ormesson / Marolles HB :

La rencontre aura lieu le mardi 13 novembre 2018 à 19h30.

Propositions manquantes :

US Fontenay HB / Joinville HB AS

MOINS DE 15 ANS

Rencontre Entente Plesséenne HB 1 / RSC Champigny:

La rencontre aura lieu le jeudi 15 novembre 2018 à 19h00.

Propositions manquantes :

US Créteil HB 1 / Entente Plesséenne HB 2

Stella St Maur HB / US Fontenay HB

Villeneuve le Roi HB / CS Valenton

MOINS DE 13 ANS

Rencontre HBC Choisy le Roi / US Ivry HB :

La COC attend l'accord du club d'Ivry pour jouer le mercredi 8 novembre 2018 à 19h00.

Rencontre Stella St Maur HB / CS Valenton :

La rencontre aura lieu le samedi 24 novembre 2018 à 14h00. (Brossolette)

MOINS DE 11 ANS

Rencontre US Alfortville HB / US Fontenay HB :

La COC attend l'accord du club de Fontenay pour jouer le mercredi 14 novembre 2018 à 17h30.

Propositions manquantes :

Elan Chevilly Larue / Chennevières HBC

Stella St Maur HB / Entente Plesséenne HB 1

Entente Plesséenne HB 2 / ES Sucy

Villeneuve le Roi HB / US Ivry HB

FEMININS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre RSC Champigny / US Ormesson :

La rencontre aura lieu le mercredi 14 novembre 2018 à 20h30.

Rencontre Villiers EC HB / CHB Bry:

La COC attend l'accord du club de Bry pour jouer le mercredi 21 novembre 2018 à 21h00.

Propositions manquantes :

US Villejuif HB / CA l'Hay-les-Roses



COMMISSION « JEUNES »

MPL8/2018

Présente : Michèle PETIT LETURGEZ,

Excusés : Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN

A TOUS LES CLUBS

Nous avons pris en note les modifications de jours et d'horaires concernant les salles de : Chennevières, Fontenay, Nogent et Plessis Trévisé pour les tournois de délayages.

Modification sur le CHALLENGE REGIONAL des MOINS de 13ans Féminin

Le nombre d'équipes présentées pour ce challenge est le même en Filles qu'engarçons, de ce fait en plus des 4 équipes précédemment nommées : Villiers – Vitry, Kremlin Bicêtre et Alfortville, nous avons donné : St Maur- Ivry – Boissy et Sucy

Pour rappel : le 1^{er} tour de ces 2 challenges se déroulera le week-end du 2 décembre 2018

Tournois Mini Hand

18 Novembre	Alfortville
2 Décembre	Maisons Alfort
2 Décembre	Créteil
9 Décembre	St Maur
20 Janvier	Boissy
3 Février	Ivry
10 Février	Fontenay sous-bois
17 Février	Valenton
17 Février	Le Plessis Trévisé
24 Mars	Marolles
31 Mars	Ormesson
7 Avril	Chennevières
13 Avril	Vitry
14 Avril	Bonneuil
12 Mai (matinée)	La Caudacienne (modification)
19 Mai	Sucy
26 Mai	Arcueil

Nous nous permettons de vous rappeler que vous devez nous adresser un Compte rendu après vos tournois.

**Pour la Commission d'Organisation des Compétitions
Michèle PETIT-LETURGEZ**

Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.